

REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION
COMPTE-RENDU

Lundi 09 mars 2020 à Saint Jean de Maurienne

ETAIENT PRESENTS – Collège public : 4 représentants

Structure	Représentant	Nom
SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE	TITULAIRE	GALLIOZ Jean Michel Président du GAL
3CMA	TITULAIRE	REYNAUD Jean-Michel
COMMUNE DE MODANE	TITULAIRE	SELTZER Nicole
COMMUNE DE FOURNEAU	TITULAIRE	CHEMIN François

ETAIENT PRESENTS – Collège privé : 5 représentants

Structure	Représentant	Nom
CHAMBRE D'AGRICULTURE	TITULAIRE	SCHOCH Martin
GROUPEMENTS DE DEVELOPPEMENT	TITULAIRE	MOUSSET Léonard
COOPERATIVES LAITIERES	TITULAIRE	MOLLARET Guy
UNIONS COMMERCIALES	TITULAIRE	RITTAUD Mathilde
AURA ENTREPRISE	TITULAIRE	PARIS Florian

ASSISTAIENT EGALEMENT : 3 personnes

Structure	Représentant	Nom
SPM	EQUIPE LEADER	NGUYEN Myriam ROMERO Christel
REGION AURA	CHARGEE DE MISSION	HENRY Marine

ETAIENT EXCUSES : 9 personnes

Structure	Représentant	Nom
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Service agricole et affaires européennes	COGNET Sylvie
CONSEIL DEPARTEMENTAL	SUPPLEANT	CHARVOZ Pierre-Marie
CONSEIL DEPARTEMENTAL	TITULAIRE	HARS Rozenn
CONSEIL REGIONAL	NON VOTANT	BONNIVARD Emilie
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	TITULAIRE	PERSONNAZ Matthieu
TERROIR DE MAURIENNE	TITULAIRE	PASCAL Jonathan
SICA BEAUFORT	TITULAIRE	ROUX Daniel
SOCIETE D'EXPLOITATION ABATTOIR	SUPPLEANT	FALCOZ Denis
MAURIENNE TOURISME	SUPPLEANTE	VINCENDET Florence

12 personnes étaient présentes au Comité de Programmation de mars 2020.

9 ayant voix délibérante (soit 56 % des membres ayant voix délibérante) dont 5 appartenant au Collège Privé (55% des votants de la séance).

⇒ **Principe du double quorum respecté.**

Monsieur **Jean-Michel GALLIOZ**, préside la réunion du comité de programmation et propose un tour de table pour se présenter aux nouvelles personnes.

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du compte rendu précédent
2. Actualités du programme
3. Coopération transfrontalière
4. Sélection de projets
5. Programmation de projets
6. Questions diverses & prochains RDV

PIECES JOINTES au présent compte rendu : Diaporama de présentation

1. Validation du compte rendu du précédent Comité de programmation

Monsieur GALLIOZ demande aux membres de se prononcer sur le compte-rendu du dernier Comité de Programmation ; celui-ci est validé à l'unanimité des membres présents.

2. Actualités du programme

Débat public ImPACTons Du 23 février au 07 juin 2020 - <https://impactons.debatpublic.fr/>

La commission nationale du débat public (CNDP) organise un débat inédit sur l'avenir de l'agriculture française. **La politique agricole a fait l'objet de nombreuses concertations entre le gouvernement et les parties prenantes, mais jamais avec la société dans son ensemble.**

Aujourd'hui, les négociations sont en cours pour définir ce que sera la Politique Agricole Commune (la PAC) pour la période 2021-2027. La France est le premier pays bénéficiaire de la PAC avec 9 milliards d'euros d'aide par an (sur 55 milliards d'euros par an sur l'ensemble de l'UE).

Dans le cadre de ces négociations, chaque État membre de l'Union Européenne doit élaborer un Plan stratégique national (PSN) définissant un diagnostic de sa politique agricole, ses priorités et la manière dont il compte distribuer dorénavant les aides de la PAC.

Plusieurs thématiques sont proposées : qu'est-ce que je mange ? ; quels modèles agricoles pour la société française ? ; quelles transitions agroécologiques pour l'agriculture ? ; comment cohabiter dans les campagnes ? ; qui décide de la politique agricole ? ; et thématique libre.

Comment est organisé le débat ?

Le CNDP prévoit de réunir une assemblée citoyenne, d'organiser 30 débats publics partout en France et invite chaque citoyen, associations, collectivités à contribuer.

Le Syndicat de Pays de Maurienne propose de saisir cette opportunité pour organiser un débat public sur le thème de l'alimentation et les circuits courts courant mai 2020.

3. Coopération transfrontalière :

Valorisation spécifique des produits de montagne avec le GAL italien « Escarton e valli Valdesi »

L'objectif poursuivi est de créer du lien transfrontalier sur des problématiques partagées et favoriser l'émergence de nouveaux projets sur la valorisation des produits de montagne. Le projet se décline en actions communes et en actions spécifiques à chaque territoire :

Actions communes : Etude d'opportunité pour répertorier les initiatives innovantes de valorisation, analyser les facteurs de réussite en France et en Italie ; clôturer le projet par un événement de promotion des produits de montagne.

Actions spécifiques : organiser des rencontres pour favoriser l'interconnaissance.

ETUDE TRANSFRONTALIERE SUR LA VALORISATION DES PRODUITS DE MONTAGNE.

L'écriture du cahier des charges est en cours. Ce dernier définit une approche méthodologique collaborative qui met les acteurs bénéficiaires de l'action au cœur de la réflexion.

Une étude en 3 phases

Phase 1 du projet : Définir collégalement les besoins autour de l'étude

La première phase consiste à réunir les différents acteurs et co-définir avec eux les besoins autour de l'étude qu'ils doivent s'approprier : ils seront en effet des maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre potentiels de certaines actions.

- Les GAL sur leur territoires respectifs identifient et mobilisent les acteurs susceptibles d'être intéressés par la définition d'une stratégie de valorisation des produits de montagne dans le contexte transfrontalier.

- Le bureau d'étude (BE) français et les GAL coorganisent une demi-journée de travail collaboratif avec l'objectif de dégager des axes de travail partagés par tous et de fédérer ces acteurs autour du projet.

La méthodologie d'animation choisie devra être adaptée à l'enjeu participatif et au contexte interculturel (traduction notamment), avec l'appui du BE italien pour la traduction.

Le BE Maurienne : pilote et coordonne

Le BE EVV : participe au déroulement – et garantit le bon déroulement de la traduction

Phase 2 : valider le contour de l'étude

- 1ère réunion technique les 2 BE+ équipes techniques des GAL : traitent les résultats de la rencontre. Organisation à l'initiative du GAL Maurienne.

L'objectif de cette réunion est de définir les contours de l'étude. Il s'agit de faire le lien entre les problématiques qui peuvent être traitées via des dispositifs existants et celles à garder dans l'action de coopération.

- 1ère réunion du comité de suivi de la 19.3 : Organisation d'une rencontre de restitution du travail de la 1ère séance, échanges et validation des axes de l'étude.

Phase 3 : organisation d'un temps de restitution de l'étude

Les objectifs de ce temps de restitution sont de :

- Répondre aux attentes formulées par les professionnels
- Mener une réflexion sur les perspectives à donner

La restitution prendra la forme d'un séminaire transfrontalier.

Le BE Maurienne : coordinateur - organisateur

Le BE EVV : collaborateur, en charge de la traduction écrite des supports et oral lors de l'événement

La gouvernance / suivi de l'étude

Le GAL Maurienne est chef de file : il coordonne l'ensemble du projet.

Le GAL EVV et le Syndicat de Pays de Maurienne sont les partenaires du projet

Comité de pilotage : GAL EVV et GAL Maurienne

Le comité de suivi de l'étude = GAL Maurienne + GAL EVV + les professionnels mobilisés

Calendrier de réalisation

- Consultation : 1er avril 2020 - 15 mai 2020
- Comité de pilotage : fin mai 2020 _ prise de connaissance des candidatures
- Sélection du BE : juin 2020
- Phase 1 : septembre / novembre 2020
- Phase 2 : réunion technique décembre 2021 - réunion comité de suivi de la 19.3 janvier 2021
- Phase 3 : juillet 2021 Restitution de l'étude – couplée à un événement festif au col du Montcenis.

4. Sélection de projets

Les projets sont sélectionnés par « color vote ». La note majoritaire est retenue par critère :

CRITERES DE SELECTION		La ferme de d'Emeline	Michel Mollard	GAEC du Fardelier	La ferme du XXIII
		Installation avicole	Transport d'animaux	Travaux d'amélioration	Stockage et transforma tion
		FA1SA1	FA1SA2	FA1SA2	FA2SA2
A	Intégration objectifs	3	3	3	3
B	Efficienc du projet	3	3	3	3
C	Mise en réseau	3	3	3	3
D	Respect environnement	3	3	3	3
E	Les pratiques novatrices	3	2	2	3
F	Rentabilité viabilité éco	3	3	3	3
G	Origine matière 1 ^{ère}	2	3	3	3
H	Commercialisation	3	3	3	3
TOTAL		23/24	23/24	23/24	24/24
<i>Remarque</i>		9 votants 5 privés SELECTIONNÉ	9 votants 5 privés SELECTIONNÉ	8 votants 4 privés SELECTIONNÉ	9 votants 5 privés SELECTIONNÉ

CRITERES DE SELECTION		La ferme de d'Emeline	SIRTOM Maurienne
		Parcours pédagogique	Gaspillage alimentaire et gestion des déchets
		FA3	FA3
A	Intégration objectifs	3	3
B	Efficienc du projet	3	3
C	Mise en réseau	3	3
D	Respect environnement	3	3
E	Les pratiques novatrices	3	3
F	Rentabilité viabilité éco	3	3
TOTAL		18/18	18/18
<i>Remarque</i>		9 votants 5 privés SELECTIONNÉ	8 votants 5 privés SELECTIONNÉ

5. Programmation

La phase de programmation des dossiers consiste à arrêter les montants financiers.

Fiche action 1 : Produire, transformer et diversifier

Montants programmés ce jour :

- **46 506.17 €** de FEADER

Projet : « Les popotes de la Lauzière » -

Installation en maraichage avec transformation

Porteur : Clara FOUQUET

Cofinancement : 11 626.55 € Ligne dédiée du Département de la Savoie

Fiche action 2 :

Commercialiser en circuits-courts

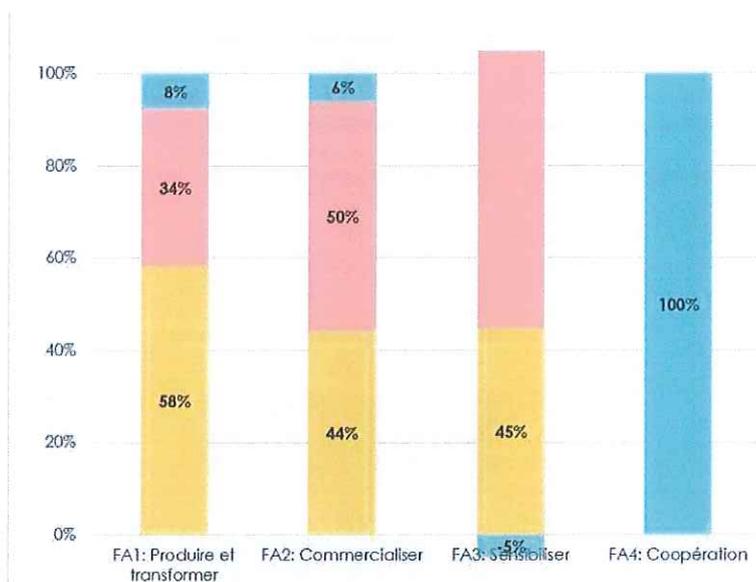
Montants programmés ce jour :

- **6 097.52 €** de FEADER

Projet : L'Auberge des Etroits

Porteur : SARL Auberge des Etroits

Cofinancement : 1 524.38 € CC Maurienne GALIBIER



La Fiche action 3 est actuellement dotée de 148 750€.

4 projets sont programmés et représentent 45% de cette enveloppe : Biennale Culturelle – Sensibilisation à l'alimentation – Rucher pédagogique – GDA/Transmission agricole

Les 2 projets sélectionnés ce jour (Parcours pédagogique de la Fermette d'Emeline & SIRTOMM) sont susceptibles de représenter un dépassement de 7 221€ de l'enveloppe de cette fiche action.

Le cas échéant, au moment de la programmation de ces dossiers, nous devons réabonder l'enveloppe à partir d'une autre fiche action moins consommée.

6. Questions diverses et prochains RDV

PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION
Lundi 08 juin 2020

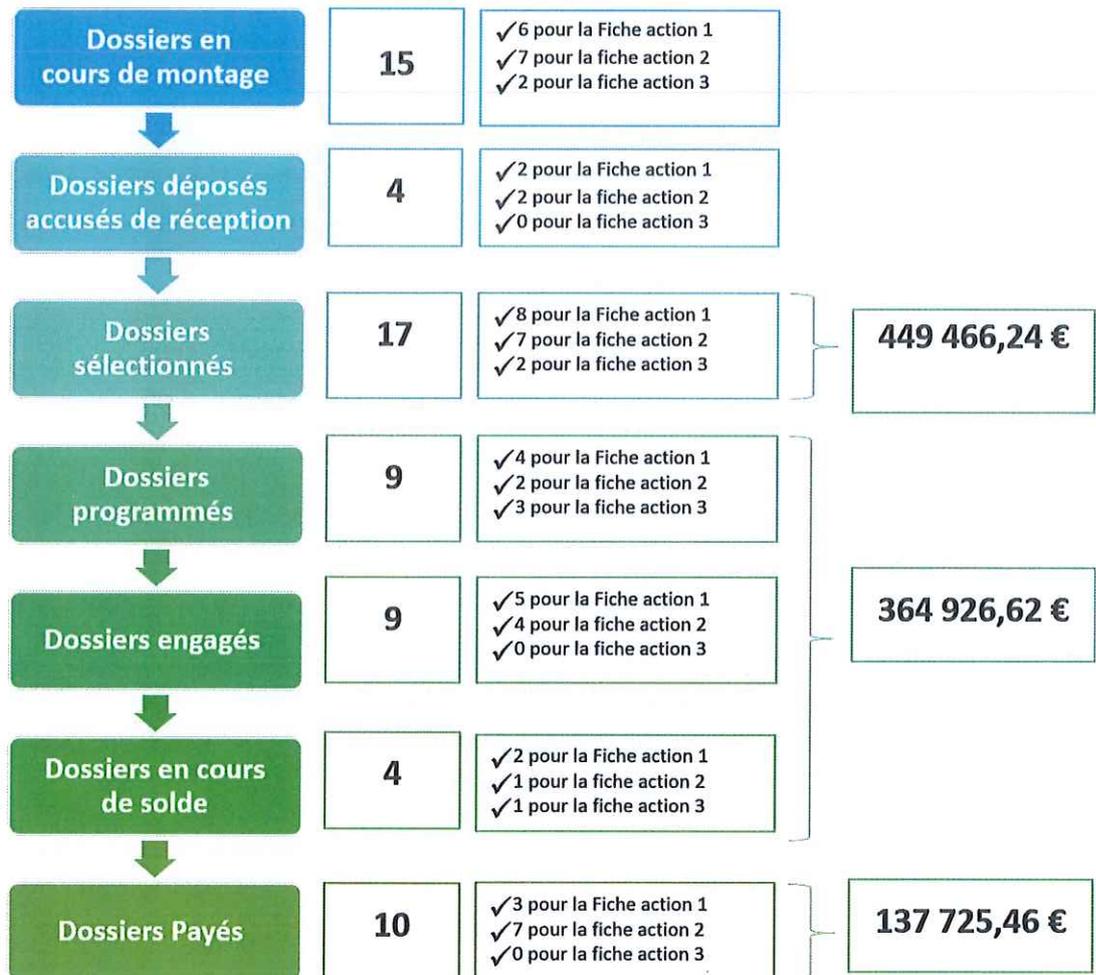
Yves DURBET

Président du Syndicat du Pays de Maurienne



ANNEXE 1 – LES PROJETS / Situation au 09 mars 2020

Fiches actions 1, 2 et 3 du programme



ANNEXE 2 – ASPECTS FINANCIERS / Situation au 09 mars 2020

		GAL LEADER MAURIENNE													
		MAQUETTE POST-AVENANT		PROGRAMMATION		SELECTION		CONSUMMATION		DOSSIERS PROGRAMMES ET SOLDES		TOUS DOSSIERS		% CONSO	Enveloppe dispo post-avenant
		Total enveloppe FEADER (enveloppe initiale + enveloppe complémentaire)		Montants programmés		Montants validés en sélection		Montants sollicités dans demande de solde		Estimation montants réservés (prog + payé)		Estimation tot. montants réservés (sélectionnés + prog + payé)			
Fiches actions															
FA1 : Produire, transformer et diversifier les produits alimentaires de montagne dans le cadre de micro-filières Maurienne		420 750 €	201 980,80 €	143 893,14 €	43 099,66 €	245 080,46 €	143 893,14 €	8	5	245 080,46 €	388 973,60 €	22	92%	31 776,40 €	
FA2 : Commercialiser les produits de montagne en circuits courts		432 750 €	81 024,86 €	216 146,87 €	110 001,27 €	191 026,13 €	216 146,87 €	7	8	191 026,13 €	407 173,00 €	21	94%	25 577,00 €	
FA3 : Sensibiliser la population locale et touristique à l'agriculture de montagne et ses produits (modes de production, alimentation, patrimoine culinaire)		148 750 €	65 047,06 €	89 426,23 €	1 498,43 €	66 545,49 €	89 426,23 €	2	1	66 545,49 €	155 971,72 €	6	105%	- 7 221,72 €	
FA4 : Coopérations avec le GAL "Escartons e Valli Valdes" en Italie		63 750 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0	0	0,00 €	0,00 €	0	0%	63 750,00 €	
FA5 : Animation et fonctionnement du GAL Maurienne		413 000 €	67 535,63 €	0,00 €	189 703,40 €	257 239,03 €	0,00 €	0	3	257 239,03 €	257 239,03 €	4	62%	155 760,97 €	
TOTAL		1 479 000 €	415 588,35 €	449 466,24 €	344 302,76 €	759 891,11 €	449 466,24 €	17	17	759 891,11 €	1 209 357,35 €	53	82%	269 642,65 €	



